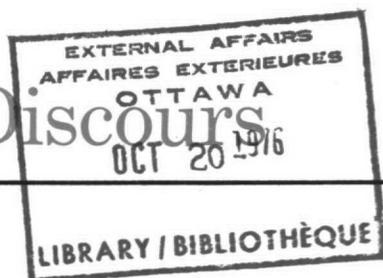




Déclarations et Discours



N° 76/19

LES RÉSULTATS OBTENUS À LA CNUCED IV AUTORISENT L'OPTIMISME

Notes pour une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, à la Chambre des communes, le 10 juin 1976.

Au départ, je tiens à informer la Chambre que les résultats immédiats de la Conférence sur le commerce et le développement constituent une étape importante du dialogue que les pays développés et les pays en voie de développement ont engagé à propos du nouvel ordre économique international; ses répercussions à plus long terme seront également considérables. De toute évidence, la CNUCED IV - comme toutes les conférences où l'entente ne peut reposer que sur des concessions de la part des participants -- n'a pas donné tous les résultats que le Canada ou d'autres pays développés et en développement en auraient escomptés. Néanmoins, il est indéniable qu'elle pose un jalon capital dans la recherche, amorcée à la Septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, de moyens pouvant atténuer les écarts entre pays industrialisés et en voie de développement.

J'ai déclaré à la Septième session que le Canada était résolu à jouer un rôle constructif, à mettre ses ressources et son influence au service d'une évolution positive du système économique international et, ainsi, à réduire le fossé entre nations riches et nations pauvres. Les États participants s'étaient alors engagés à associer leurs efforts pour faire du système international des échanges et des paiements un instrument propre à accélérer le développement économique des pays du Tiers-Monde et à leur assurer un rôle plus important sur le plan du commerce international.

La CNUCED IV, première grande conférence des Nations Unies qui ait succédé à la clôture de la Session extraordinaire, s'est caractérisée, tant dans ses désaccords que ses accords, par un esprit nouveau: on s'est efforcé d'y aborder les problèmes dans une perspective pratique; on s'y est engagé sur des points importants; enfin, on s'y est entendu pour établir un programme, un échéancier et un plan de travail relatif aux questions importantes, ceux-ci devant servir de cadre aux nombreuses décisions essentielles.

Dans la déclaration que j'ai faite à la Conférence le 7 mai, j'ai mentionné les quatre questions prioritaires aux yeux du Canada, à savoir les problèmes inhérents à la stabilisation du commerce des produits de base, l'aplanissement des difficultés que rencontrent de nombreux pays du Tiers-Monde sur le plan du service de la dette,